

District 112 D



# ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES



## BIENVENUE !

Documentation réalisée par

Les Commissions Global Leadership Team & Global Membership Team du District 112 D

Afin d'aider les Clubs à accueillir comme il se doit leur(s) nouveau(x) membre(s), les Commissions GLT & GMT du District 112 D vous proposent quelques outils et recommandations.

En conformité avec les statuts internes du Club ou de ses us et coutumes, le Parrain veillera à compléter la **DEMANDE D'ADMISSION** du Nouveau Membre (*voir Annexe 1*). Ce document contient les éléments minimums pour présenter un candidat à la Commission d'Admission du Club.

Après l'admission et toujours suivant les modalités prévues par le Club, une **information du Nouveau Membre** est souhaitée. Le Parrain est bien sûr le plus indiqué pour donner cette information. Pour l'y aider, nous avons édité « **LA PLAQUETTE DU NOUVEAU MEMBRE** » (*voir Annexe 5*) qui sera remise avec l'insigne lors de la cérémonie d'intronisation.

La Commission GLT organise régulièrement des sessions d'accueil et d'information pour les Nouveaux Membres où ils seront chaleureusement invités.

La **CEREMONIE D'INTRONISATION** (*voir Annexe 2*) doit être un moment solennel dans le Club. Elle sera préparée par le responsable du Protocole avec le Président et le(s) Parrain(s). Drapeaux et Charte du Club seront exposés. Le Président de Zone, les Clubs voisins, amis, jumeaux... seront informés de la manifestation.

La **TROUSSE DU NOUVEAU MEMBRE** (*voir Annexe 3*) sera également remise à cette occasion. Un contenu vous est proposé dont une partie doit être commandée avec un minimum de préavis auprès du Responsable des Supplies du District 112 D, et une partie fournie par le Club.

Le Secrétaire du Club fera alors le nécessaire pour enregistrer le Nouveau Membre via le « Directory On Line » qui se trouve sur le site internet du Multiple District 112 puis ajustera le RME (relevé mensuel des effectifs) en faisant attention aux 3 jours d'acceptation réservés au District.

Si ce n'est fait, il inclura le nom du Membre intronisé dans les listes de distribution et d'information du Club.

Le Trésorier du Club, récoltera la cotisation due au Lions Clubs International et aux Districts après avoir reçu les décomptes respectifs. Il remettra la carte de Membre après le paiement.

Nous sommes persuadés que ces documents vous aideront à organiser, le mieux possible, cette admission et intronisation de vos Nouveaux Membres.

**Mais cela ne remplacera pas la recherche régulière de Membres de qualité que votre Club doit mener afin de garantir la pérennité du Club, de ses bras et ses moyens de Servir !**



Nom du Club Lions : .....

Prénom et Nom du Parrain du Candidat : .....

## PRESENTE A L'ADMISSION DU CLUB

Prénom : ..... Initiale du 2<sup>ème</sup> prénom : .....

Nom de famille : ..... Titre : .....

Sexe : masculin - féminin

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Nom de la société : ..... Adresse : .....

Téléphone professionnel : ..... Courriel professionnel : .....

Secteur professionnel : .....

Prénom et Nom du partenaire : ..... Lion : O / N

Si partenaire est Lion : n° d'affiliation : ..... Nom du Club : ..... Numéro Club : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Télécopie : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

## EN QUALITE DE :

- Nouveau Membre
- Ancien Membre démissionnaire
- Membre transféré - Nom de l'ancien Club : .....  
Numéro d'affiliation : ..... Numéro de l'ancien Club : .....
- Membre de famille
- Membre étudiant
- Léo actuel ou ancien
- Jeune adulte

Fait le : .....

Signature du Parrain

.....

La Cérémonie d'Intronisation symbolise le commencement du service de la part du Nouveau Lion. Elle peut aussi assurer le maintien à long terme de ce Membre. Une cérémonie bien conçue, suivie d'une orientation soigneusement présentée et la participation à des activités importantes et intéressantes, encourageront le Nouveau Membre à continuer à jouer un rôle actif dans son Club.

### MODELE DE CEREMONIAL

## 1. PRESENTATION

Chers Amis,

Aujourd'hui est un grand jour !

En effet, nous allons commencer notre Cérémonie d'Intronisation au cours de laquelle nous accueillerons ..... nouveau(x) membre(s) au sein de notre Club.

J'appelle donc : ..... que j'invite à se lever et s'approcher. J'invite également le / les parrain(s) à les accompagner.

## 2. BIENVENUE

Cher(s) Ami(s), au nom des Officiels et des Membres du Lions Club ..... je tiens à te dire / vous dire combien nous sommes heureux que tu sois / vous soyez parmi nous à cette réunion. Tu as / vous avez été invité(s) à devenir Membre(s) et nous sommes tous très fiers que tu as / vous avez accepté l'affiliation dans notre Club et dans le Lions Clubs International.

L'appartenance au Lions Clubs est un privilège. Tu as / vous avez rejoint la plus grande et la plus active des organisations de clubs services dans le monde : un groupe de 1,4 millions d'hommes et de femmes dans 46.000 clubs actifs dans 207 pays et aires géographiques. Ces personnes veulent avoir un effet positif sur la communauté.

Grâce à ton / à votre affiliation, tu aideras / vous aiderez votre Club à rendre service aux personnes moins favorisées de notre communauté et dans tous les pays du monde.

## 3. HISTOIRE DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Tu hérites / vous héritez d'une longue histoire de service qui remonte à 1917, lorsque le Lions Clubs International a commencé par le rêve de Melvin Jones, un courtier en assurance de Chicago. Melvin Jones était convaincu que les cercles d'affaires locaux devaient élargir leur rayon d'action et, au lieu de se concentrer exclusivement sur les avantages professionnels, envisager d'améliorer la communauté et le monde entier.

Il leur a proposé sa devise, qui fut entendue :

**« On ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre »**

Depuis lors, les Lions offrent bénévolement leur temps et leurs talents pour répondre aux besoins là où ils se manifestent. Les Lions se dévouent tout particulièrement aux œuvres en faveur des personnes défavorisées. Cécité, Rougeole, Assuétudes et autres fléaux sont combattus par les Lions.

Notre devise « **NOUS SERVONS** » illustre parfaitement le dévouement des Lions de tous les pays.

Ton / votre affiliation au Lions Club ..... nous aidera à continuer cette tradition de service pendant de nombreuses années.

#### 4. HISTOIRE DE NOTRE CLUB

Notre Club a été créé en ..... la Charte qui est ici, signée le ..... par les Fondateurs du Club, rappelle ce moment et l'engagement que nous avons pris : Aider les personnes dans le besoin avec des projets comme ..... et ....., ainsi que d'autres associations que tu apprendras / vous apprendrez à connaître.

Le LC ..... s'est engagé à soutenir des œuvres sociales de qualité exemplaire. (*ici, rappel des grands moments de votre Club ; ajoutez des renseignements pertinents sur votre Club et l'excellent travail qu'il a accompli dans la communauté.*)

#### 5. RAPPEL DES REGLES DU LIONISME

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à tous les Lions, ici présents, **Le Code de l'Ethique des Lions** auquel chacun a adhéré lors de sa remise d'insigne et auquel toi / vous aussi, Cher / Chers Ami(s) tu vas / vous allez adhérer pleinement.

Pour cela, je passe la parole à : (*à faire lire par un Membre du Club par exemple, l'animateur censeur ou le dernier Membre intronisé...*)

##### CODE DE L'ETHIQUE LIONS

- **M'efforcer de mériter une bonne réputation dans l'exercice de mes activités, qu'elles soient professionnelles ou privées ;**
- **Rechercher le succès mais par des moyens loyaux et honnêtes ;**
- **Me rappeler qu'il n'est pas nécessaire pour réussir de nuire aux autres ou de leur porter préjudice ;**
- **Chaque fois que la correction de mes attitudes ou de mes actes est mise en doute, accepter de lever ce doute même au détriment de mes propres intérêts ;**
- **Considérer que l'amitié est une fin et non un moyen ;**
- **Garder toujours présentes à l'esprit mes obligations envers la communauté à laquelle j'appartiens et lui consacrer d'une manière désintéressée le maximum de mes possibilités matérielles, intellectuelles et morales ;**
- **Venir en aide, en toutes circonstances, à ceux de mes semblables qui se trouvent dans la détresse ;**
- **Etre prudent dans mes critiques mais encourager avec générosité ; construire et non détruire.**

Tout ceci afin de répondre aux objectifs du Lionisme (*éventuellement*)

LES OBJECTIFS DU LIONISME

- **Créer et développer** un esprit de compréhension entre les peuples du monde ;
- **Promouvoir** des principes de bonne gouvernance et de bonne citoyenneté ;
- **S'investir** activement dans le bien-être civique, culturel, social et moral de la communauté ;
- **Unir** les clubs par des liens d'amitié, de fraternité et de compréhension mutuelle ;
- **Fournir un lieu de rencontre** permettant la libre discussion sur tous les sujets d'intérêt général, à l'exception toutefois des sujets de politique partisane ou d'ordre religieux ;
- **Encourager** les individus animés par un esprit de communauté à servir leur communauté sans rétribution financière, stimuler l'efficacité et promouvoir des normes élevées de déontologie dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.

**6. ENGAGEMENT**

« Puisque tu as / vous avez exprimé le désir de t' / vous affilier à ce Club et par lui, à l'Association Internationale des Lions Clubs, je te / vous demande de bien vouloir répondre à mes questions par un simple OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS ».

« **Acceptes-tu / Acceptez-vous aujourd'hui de devenir Membre(s) du Lions Club** \_\_\_\_\_, sachant que tu acceptes / vous acceptez, par là même, de participer à toutes les activités de ce Club ? - OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS »

« **T'engages-tu / vous engagez-vous dans la limite de tes / vos possibilités, à suivre les Règles de conduite Lions, à assister aux réunions et à contribuer pour ta / votre juste part aux programmes de ton / votre Club, de ton / votre District et à ceux de l'Association Internationale des Lions Clubs ? - OUI, J'ACCEPTÉ / OUI, NOUS ACCEPTONS »**

Tu es / vous êtes maintenant Membre(s) du Lions Club \_\_\_\_\_

**7. REMISE DE L'INSIGNE**

*En cas de présence d'un responsable Lions (Gouverneur, PZ...) vous pouvez l'inviter à remettre l'insigne au / aux candidat(s)*

J'invite ton / votre parrain à te/vous remettre l'insigne qui témoigne de ton/votre appartenance à notre Association.

**8. DECLARATION DE CLOTURE**

Ami / Amis Lions \_\_\_\_\_

Je t' / vous invite à porter fièrement cet insigne car il représente ton/votre affiliation à la plus grande organisation de service-clubs, à une association qui a une tradition de service en répondant aux besoins à travers le Monde.

Permetts-moi / permettez-moi de te/vous féliciter et de t' / vous accueillir dans la plus prestigieuse des organisations philanthropique... **L'Association Internationale des Lions Clubs.**

Au nom du Club, je te / vous remets ton / votre Certificat Officiel d'Affiliation et ta / votre trousse de Nouveau Membre, qui t' / vous aidera à bien commencer ta/votre vie de Lion.

Nous sommes très fiers et heureux de t' / vous avoir parmi nous comme Membre(s) du Lions Club \_\_\_\_\_

---

La Trousse du Nouveau Membre comprendra 3 parties.

### **PARTIE 1. – Informations du Lions International**

- a. Une brochure sur l'Association envoyée par Oak Brook ;
- b. Un certificat d'affiliation à compléter, à dater et à signer par le Président du Club ;
- c. Un autocollant pour voiture ;
- d. Un insigne de cérémonie ;
- e. Une farde à rabat.

### **PARTIE 3. – Informations du Club**

- a. Un fanion du Club ;
- b. Une copie des statuts et du règlement d'ordre intérieur du Club ;
- c. Une fiche de présentation du Club (*voir Annexe 4*)

Vous complétez cette Trousse avec l'Annuaire Lions de l'année.

### **OÙ, COMMENT ?**

Vous pourrez obtenir la **PARTIE 1** en vous adressant à la personne responsable des Supplies (*fanions, insignes, awards...*). Contact via le site internet du District 112 D > [www.lions112d.be](http://www.lions112d.be) > services > « cadre fanions, insignes, awards ».

Important : Au niveau du District 112 D, votre commande doit être passée ou envoyée une bonne quinzaine de jours avant la cérémonie !

Vous devrez constituer la **PARTIE 3** vous-mêmes.

---

## 1. INFORMATION GENERALE

1. Prénom et Nom du Candidat : .....
2. Prénom et Nom du Parrain : .....
3. Nom du Club : .....
4. Date de la remise de Charte du Club : .....
5. 1<sup>er</sup> Club parrain du Club : .....
6. 2<sup>d</sup> Club parrain du Club : .....
7. Nom(s) du (des) Club(s) Filleul(s) : .....
8. Nom(s) du (des) Club(s) Jumelé(s) : .....
9. Nom(s) du (des) Club(s) Contact(s) : .....
10. Zone n° : .....
11. Nom des Clubs de la Zone :  
LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
- LC .....
12. Site web du Club : <http://> .....
13. District 112 D - site web du District : <http://www.lions112d.be>
14. Multiple District 112 - site web du Multiple District : <http://www.lionsinternational.be>
15. Lions Clubs International - site web : <http://www.lionsclubs.org/FR/index.php>

## 2. INFORMATION SUR LES REUNIONS

1. Première réunion du mois, le : .....
- Lieu de la Réunion : .....
2. Seconde réunion du mois, le : .....
- Lieu de la Réunion : .....



**3. INFORMATION SUR LA HIERARCHIE DANS LE CLUB – Année :** .....

- ✓ Président : .....
- ✓ Immédiat Past Président : .....
- ✓ 1<sup>er</sup> Vice-Président : .....
- ✓ 2<sup>ème</sup> Vice-Président : .....
- ✓ Secrétaire : .....
- ✓ Trésorier : .....
- ✓ Protocole : .....
- ✓ Président de l'Effectif : .....
- ✓ Webmaster : .....
- ✓ Censeur : .....
- ✓ Commissions :
  - Activités : .....
  - Actions Sociales : .....
  - Admissions : .....
  - Autre(s) : .....

**4. INFORMATION SUR LES COTISATIONS** (au 1<sup>er</sup> juillet 2011)

- a) Cotisation internationale « Oak Brook »           **39 \$,-** annuel
- b) Cotisation nationale « Multiple District »       **52 €,-** annuel
- c) Cotisation du District 112 D                       **34 €,-** annuel

Ces cotisations sont perçues semestriellement. Des réductions peuvent être accordées à certaines conditions. Un droit d'entrée est également perçu, au prorata de l'année en cours, lors de la date d'inscription du nouveau Membre. Ce droit est actuellement de 25 \$,-  
Une cotisation annuelle de Zone, de quelques euros, pourrait être perçue selon la décision des Clubs formant cette Zone. Dans ce cas, elle vise principalement le financement pour une participation à une Convention Internationale ou à un Forum Européen.

**5. INFORMATION SUR LES ACTIONS SOCIALES DU CLUB**

Actions sociales soutenues depuis la création du Club :

1. Principale(s) : .....

2. Ponctuelle(s)

3. Montant total des dons octroyés :

## 6. INFORMATION SUR LES ACTIVITES LUCRATIVES DU CLUB

1. Récurrente(s) :

2. Ponctuelle(s)

## 7. INFORMATION SUR LES MEMBRES DU CLUB

Pour ce point, il est conseillé au Secrétaire du Club de prévoir soit, un trombinoscope comportant tous les Membres du Club soit, d'imprimer la liste de Membres du Club via l'application « Directory on Line » du site internet du MD 112.

### 7.1. INFORMATION SUR LES MEMBRES DE LA BRANCHE DU CLUB

En ce cas, même remarque que ci-dessus.

## 8. INFORMATION SUR LES MEMBRES AYANT OU AYANT EU UNE FONCTION EXTERIEURE

1. Fonction(s) à la Zone et / ou à la Région :

2. Fonction(s) au District et / ou au Multiple District :

**BIENVENUE !**

**Chère Amie, Cher Ami,**

Tu viens de marquer ton accord pour rejoindre l'association internationale des Lions Clubs.

Ton premier contact avec l'association s'est sans doute fait soit à l'occasion de ta participation à une manifestation Lions, soit par une approche de celui qui allait devenir ton parrain, soit au travers d'amis ou de membres de ta famille engagés dans notre association.

Avec l'appui de ton parrain, tu as fait ensuite connaissance des membres du Club qui est depuis devenu le tien. Ensemble ils ont œuvré à t'accueillir et à t'informer sur les principes, les objectifs et le fonctionnement des lions Clubs.

En support des informations que tu as reçues de ton parrain et des instances de ton Club, nous t'adressons le document que le District 112 D de l'association internationale des lions Clubs, dont tu fais désormais partie, a préparé à ton intention.

Tu trouveras, au travers des 8 fiches qui composent ce document, un résumé de toutes les informations utiles à la compréhension du fonctionnement de l'association, non seulement au niveau de ton Club, mais également au niveau régional, national et international.

En tant que président de la Commission GLT (formation / information) je m'associe au Gouverneur de notre District pour t'en souhaiter une bonne lecture. Je peux t'assurer de la disponibilité des membres de la commission pour toutes informations complémentaires que tu jugerais utiles. N'hésite pas à les contacter.

Amitiés,

**Daniel Lisoir**

*Président 2012/2013*

*Commission Global Leadership Team District 112 D*

---

**Membres de la commission (exercice 2012 - 2013)**

**Guy Dethier** - LC Charleroi Val d'Heure - [guy.dethier@skynet.be](mailto:guy.dethier@skynet.be)

**Richard Paris** - LC Tourmai Cathédrale - [richard.paris@skynet.be](mailto:richard.paris@skynet.be)

**Daniel Lisoir** - LC Athus Lorraine - [daniel.lisoir@skynet.be](mailto:daniel.lisoir@skynet.be)

**Lucien Noël** - LC Aubel - [noel.l@skynet.be](mailto:noel.l@skynet.be)

**Pierre-Yves Massart** - LC Namur - [massartservais@hotmail.com](mailto:massartservais@hotmail.com)

**Yves Pire** - LC Charleroi - [yvespire@skynet.be](mailto:yvespire@skynet.be)

**Yvan Tilmant** - LC Fleurus - [yvantilmant@gmail.com](mailto:yvantilmant@gmail.com)

**Jean-François Dessart** - LC Ourthe Amblève - [jean-francois.dessart@corilus.be](mailto:jean-francois.dessart@corilus.be)

**Gérard Claisse** - LC Liège Val Mosan - [g.claisse@skynet.be](mailto:g.claisse@skynet.be)

### Qui sommes-nous?

Une association d'hommes et de femmes, de toutes origines sociales, ethniques, politiques et religieuses, dont la devise est « **NOUS SERVONS** » et qui œuvrent à la construction d'un monde meilleur.

Partenaires dans la Cité et Citoyens du Monde, les Lions adhèrent aux principes fondamentaux édictés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Dès lors :

- ✓ Ils défendent et promeuvent les valeurs morales et culturelles d'une part, et sont artisans de justice sociale et de paix d'autre part, principalement dans nos communautés de vie ;
- ✓ Ils luttent contre toutes les formes de pauvreté, et apportent leur soutien aux personnes atteintes dans leur intégrité physique et / ou morale ;
- ✓ Ils construisent les passerelles à jeter pour l'éclosion d'un multiculturalisme enrichissant et dépassant les identités, conscients que la richesse d'un pays réside dans sa diversité culturelle et ethnique ;
- ✓ Ils prennent conscience des énormes défis qui attendent l'humanité et s'engagent, seuls ou en groupes, à œuvrer pour un développement durable, plus respectueux de l'environnement ;
- ✓ Ils tissent des liens d'amitié fraternelle et de compréhension mutuelle entre les hommes et les femmes de leur Club Lion et entre les membres de l'association internationale des lions Clubs.



### LIONS CLUBS INTERNATIONAL dans notre pays, notre région

#### Le DISTRICT MULTIPLE 112 et Le DISTRICT 112 D

Notre Association est implantée en Belgique depuis 1952.

A l'origine, elle avait le statut de District Unitaire (District 112).

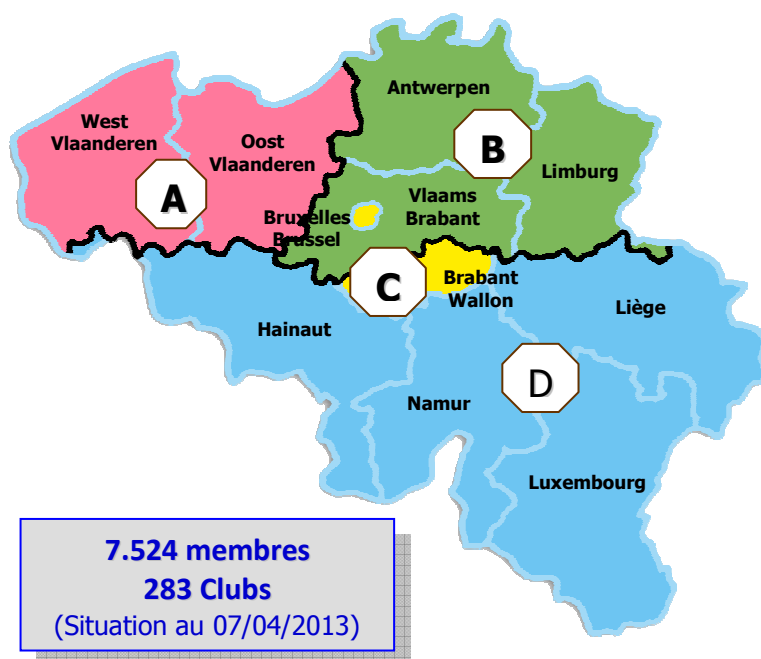
Le développement, la croissance du nombre de Clubs et de membres, conduisirent à solliciter le statut de District Multiple. 1991 vit la transformation du District Unitaire 112 en District Multiple (MD112).

Quatre Districts furent créés. Signalons au passage que pour être reconnu comme tel, un District doit compter au moins 35 Clubs et 1.250 membres.

Chaque District est dirigé par un Gouverneur, les quatre Districts se rassemblant sous la coordination du Président du Conseil des Gouverneurs. Chacune de ces fonctions est attribuée par voie d'élection au cours des Conventions de Districts pour les Gouverneurs et de la Convention Nationale pour le Président du Conseil des Gouverneurs. La durée de ces mandats est de un an.

Le Conseil des Gouverneurs, composé des Gouverneurs de chaque District, est animé par le Président du Conseil qui est assisté par un Secrétaire Général, un Trésorier et un Chef du Protocole.

De même, chaque Gouverneur est assisté par des Présidents de Zone, des Présidents de Région (s'ils existent), par un premier et un deuxième Vice-Gouverneur, un Secrétaire Général et un Trésorier Général.



**District 112 A** – 54 Clubs – 1.879 Membres

**District 112 C** – 61 Clubs – 1.225 Membres

**District 112 B** – 71 Clubs – 1.952 Membres

**District 112 D** – 97 Clubs – 2.468 Membres

### LIONS CLUBS INTERNATIONAL dans notre pays, notre région, notre ville

#### La Zone :

La Zone constitue à la fois le centre de coordination entre les Clubs actifs au sein d'une même zone géographique et le relais entre ces mêmes Clubs et le District dont ils dépendent.

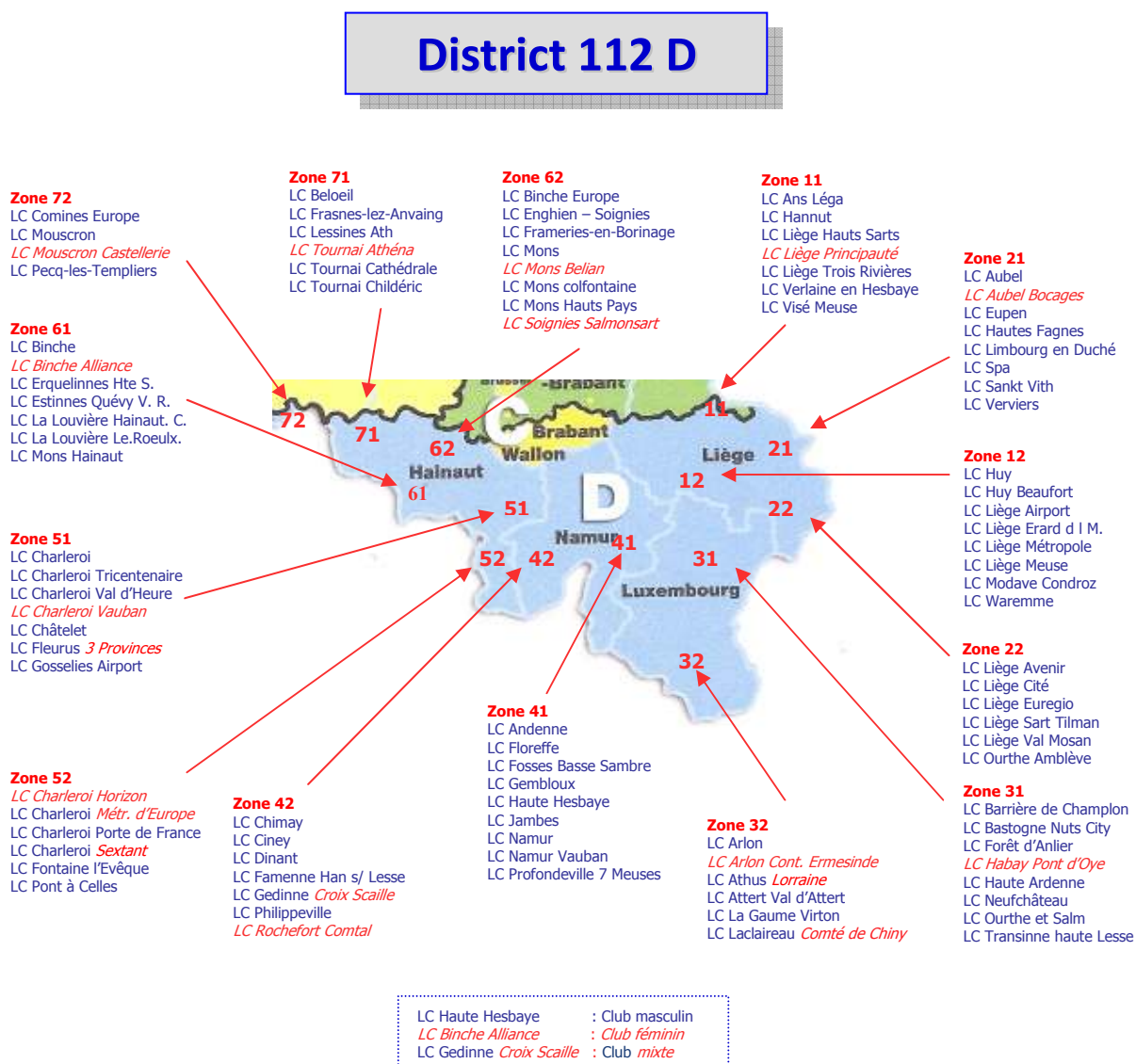
Chaque Zone comporte de 4 à 8 Lions Clubs ainsi que les Leo Clubs.

Le District 112 D compte 14 zones, chacune étant animée par un Président de Zone dont le mandat s'exerce sur un an. Ce mandat peut être renouvelé une fois.

La désignation d'un Président de Zone est régie par un règlement d'ordre intérieur (téléchargeable à partir du site internet du District 112 D [www.lions112d.be](http://www.lions112d.be)).

Le Président de Zone est le lien direct entre les Clubs et le Gouverneur du District. A ce titre, il est membre du Conseil d'Administration du District.

Il préside la Commission Consultative du Gouverneur, composée des Présidents et Secrétaires des Clubs de la Zone, qui a souvent lieu le jour de la réunion des Clubs de la zone.



### LE CLUB

#### Sa raison d'être :

Ton Club et les quelque 45.000 Lions Clubs disséminés à travers le monde entier constituent en fait la substance et la raison d'être du mouvement "Lions". C'est en effet surtout à ce niveau que « les choses se passent » :

- ✓ Activités en vue de la récolte de fonds, collecte de médicaments ...
- ✓ Programmes d'aide aux démunis
- ✓ Promotion de la culture sur un plan local
- ✓ Contribution à l'éclosion d'un multiculturalisme
- ✓ Engagement à œuvrer pour un développement durable, respectueux de l'environnement.

C'est également à ce niveau que ta contribution personnelle sera sollicitée en premier lieu, que tu apporteras ta pierre à l'édifice, bref que tu réaliseras pleinement la justification et le bien-fondé de la devise du Lions International « We serve »

#### **« NOUS SERVONS »**

Les instances qui encadrent ton Club : Zone, Région, District, District Multiple, ....sont des structures conçues pour encadrer, coordonner et guider les Clubs locaux. Elles sont nécessaires à un mouvement aussi important et aussi diversifié que le nôtre, mais un principe fondamental doit être, dès à présent, énoncé clairement : les structures et leurs titulaires sont là pour servir les Clubs et non l'inverse.

#### Ses membres :

Tout Lions Club local est un groupe d'hommes et/ou de femmes qui acceptent de consacrer un peu de leur budget, de leur temps et beaucoup de bonne volonté et de leur savoir-faire pour améliorer la qualité de la vie dans leur communauté de vie et par là même celle de l'humanité dans le monde entier grâce à la taille mondiale de l'organisation des Lions Clubs.

Si, à l'origine, le mouvement Lions était composé exclusivement d'hommes, nous assistons à une éclosion de Clubs mixtes et de Clubs féminins partout dans le monde, dans notre pays et au sein de notre District 112 D (Wallonie).

Un Club Lions représente avant tout une somme d'actions individuelles et collectives, librement assumées. La convivialité au sein d'un Club doit faciliter les contacts entre les membres et les rendre agréables et confiants.

La camaraderie active naît et se renforce grâce aux expériences vécues et acquises au sein d'une équipe dynamique et efficace, aux contacts personnels qui se sont développés par et dans l'action.

Individuellement, chaque membre tire parti de son affiliation à l'Association Internationale des lions Clubs:

- ✓ Dans son Lions Club, il apprend, au cours des réunions, à prendre des initiatives et à jouer un rôle actif dans sa communauté
- ✓ A l'extérieur de son Club, dans son pays ou à l'étranger, maintes fois, sans avoir à le rechercher délibérément, le "Lion", en se faisant reconnaître comme tel, sera reçu comme un ami là où ses activités professionnelles ou tout simplement ses loisirs le conduiront.

## LE CLUB

### Ses catégories de membres :

La remise de ton insigne concrétise l'accession à la qualité de **MEMBRE ACTIF** de notre association (+/- 90 % des effectifs de notre Mouvement). Que comporte ce statut de membre actif ?

- ✓ Membre jouissant de tous les droits et privilèges et soumis à toutes les obligations que l'affiliation à un Lions Club confère ou implique ;
- ✓ Sans que ses droits et obligations soient limités :

**Les droits** impliquent pour le membre, s'il réunit les conditions requises, la possibilité de remplir toutes fonctions dans le Club, le District ou l'Association, et le droit de voter sur toutes les affaires qui réclament un vote des membres du Club.

**Les obligations**, comprennent l'assiduité régulière, un prompt acquittement des cotisations, une participation aux activités du Club, et une conduite susceptible de donner une opinion favorable du Lions Club dans la communauté.

Tu dois savoir que le « législateur Lions » a prévu d'autres catégories de membres qui permettent à des Lions indisponibles pour des raisons de santé, d'âge ou d'éloignement professionnel de continuer à faire partie de notre association, chaque catégorie présentant droits et obligations adaptés. Pour info ces catégories de membre sont : **membre éloigné, membre privilégié, membre à vie, membre d'Honneur, membre associé et membre affilié**. La définition de chaque type de membres, ainsi que les droits et devoirs qui y sont associés, sont explicités dans les statuts internationaux de l'association, et consultables à partir du site [www.lions112d.be](http://www.lions112d.be)

### Son autonomie :

Le Club est totalement autonome, il choisit en toute indépendance ses activités, ses actions sociales, etc... En plus il est de son devoir de participer activement à de grandes opérations organisées par le Lions Clubs International, ou par le District ou le Multi-District. (par exemple « La vue d'abord - Sight First », « CAP 48 »)

Son fonctionnement est régi par des statuts rédigés au sein du Club et agréé par l'Association Internationale des Lions Club. En plus des statuts que chaque Club a l'obligation de définir lors de sa création et de revoir au besoin, il est souhaitable d'y adjoindre un règlement d'ordre intérieur destiné à préciser des détails opératoires tout en évitant de surcharger les statuts.

### Ses obligations :

L'autonomie opérationnelle du Club énoncée ci-dessus s'accompagne du respect de certaines règles administratives et éthiques :

- ✓ Tenir régulièrement les réunions prévues, avec ou sans repas selon la décision du Club, et ce, au moins deux fois par mois ;
- ✓ Veiller à une assiduité régulière aux réunions statutaires et aux réunions de travail ;
- ✓ Produire les renseignements demandés par l'Association Internationale, le District Multiple, le District ou la Zone ;
- ✓ Remplir les obligations financières à l'égard des instances ;
- ✓ Maintenir, préserver et fortifier l'esprit de l'association Internationale des Lions Clubs ;
- ✓ Respecter le protocole et les règlements tels qu'ils sont établis et revus régulièrement par le Conseil d'Administration International ;
- ✓ Promouvoir les objectifs du Lions Clubs International.
- ✓ Participer aux conventions du District et du Multi District



### LE CLUB

#### Les activités de ton Club :

Ton Club sera actif sur le terrain par l'organisation de manifestations à caractère ludique, sportif ou culturel dont la finalité est la récolte de fonds exclusivement destinés à financer ses actions sociales.

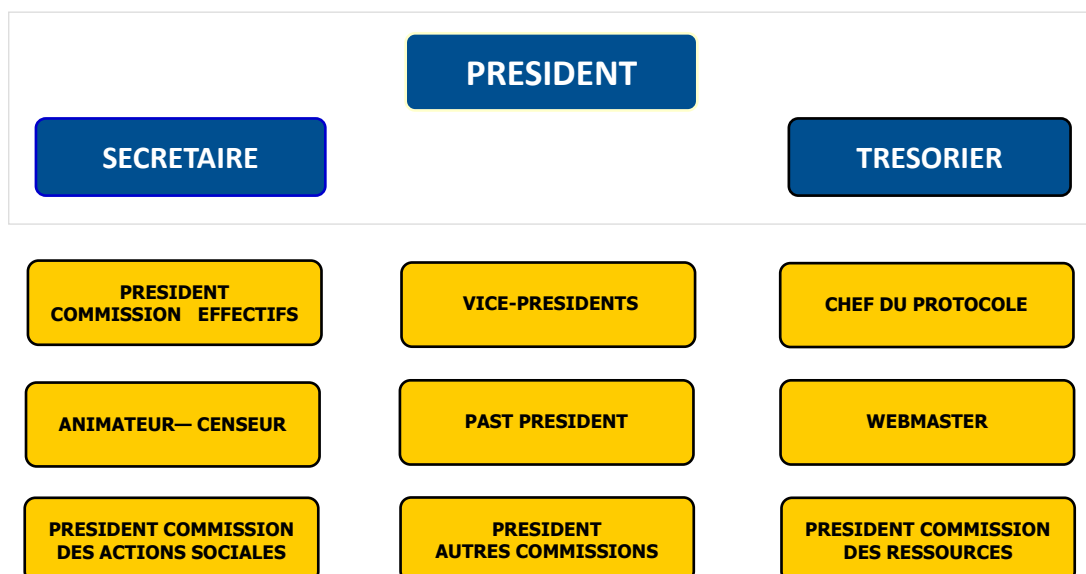
#### Ses actions sociales :

Les fonds récoltés sont destinés, **en totalité et exclusivement**, à financer le programme d'actions sociales défini par le Club, comme par exemples non exhaustifs :

- ✓ Aide au logement de jeunes retirés du milieu familial par décision de justice ;
- ✓ Financement de vacances pour enfants défavorisés ;
- ✓ Achat de matériel didactique non financé par subsides officiels et destiné à des institutions d'enseignement spécial ;
- ✓ Participation à des opérations humanitaires au niveau national et international ;
- ✓ Aides ponctuelles à des familles en difficulté ;
- ✓ Programmes de proximité en faveur du 3<sup>ème</sup> âge résidant en maisons de repos ;
- ✓ Financement d'infrastructures sportives utilisées par des jeunes sportifs de l'entité ;
- ✓ Aide au milieu culturel et artistique local ;
- ✓ Aide à l'enfance et aux adultes handicapés ;
- ✓ Orientation de la jeunesse en matière de choix d'études et de carrière.

#### Son organisation :

Comme la plupart des groupements ou associations, tout Lions Club comprend un comité et des membres. Ce comité, élu chaque année en mars pour un an, comprend des fonctions administratives (secrétaire, trésorier,...), de fonctionnement (effectifs, protocole, censeur, webmaster ...) et d'opérations (commission des activités, des actions sociales, de la culture, de la jeunesse,...), le tout présidé par... un président assisté de vice-présidents. Cette organisation est régie par des statuts propres au Club et respectant les lignes directrices du Lions International.



### LES OUTILS DE COMMUNICATION

La communication, élément essentiel de fonctionnement et d'évolution de toute société, est supportée, au sein du mouvement « Lions » par des outils adaptés à chaque niveau de notre organisation.

L'information ainsi dispensée est diffusée à tous les membres Lions sans exception.

#### **LE DIRECTORY : *Parution : annuelle***

Ou plus exactement en français « l'annuaire » est une publication remise à jour chaque année dont tu recevras un exemplaire en début d'année Lions. Cet annuaire comprend bien entendu la liste des membres du Multi District 112, ainsi que les informations de base des Clubs. Ce Directory en version traditionnelle (papier) est complété par une version électronique plus détaillée (voir ci-dessous). Cet annuaire est à usage personnel et ne peut être utilisé à des fins commerciales ou autres.

#### **LE BULLETIN DU CLUB : *Parution : à la discrétion des Clubs***

Cette publication est émise par ton Club à l'intention de ses membres. Son contenu, sa fréquence de parution et sa présentation sont déterminés par le Club lui-même et varient donc de Club à Club.

Généralement tu trouveras dans ce bulletin les rapports des réunions, les agendas des réunions, des infos pratiques sur la vie du Club et de ses membres. Dans certains Clubs, ce bulletin peut devenir un réel journal avec en plus des articles sur des sujets d'intérêt général où le côté pratique et l'humour sont souvent présents. Cet outil de communication est sans aucun doute le plus important au niveau de la vie du Club.

#### **LES NOUVELLES DU DISTRICT 112 D : *Parution : 5 fois l'an***

Cette publication est réalisée par le District 112 D et adressée à chaque membre via leur adresse courriel (version papier possible). Ce périodique te fournira un panel d'information du District 112 D, ainsi qu'une vue générale de la vie des autres Clubs de ton District.

#### **LA REVUE "THE LION" : *Parution : bimestrielle***

Revue bilingue, éditée par le District Multiple 112 Belgium, elle traite d'informations se rapportant à la Belgique et au niveau international du Lionisme. Ce périodique permet une meilleure compréhension du "Lions International" organisation dont ton Club représente localement une cellule active.

#### **L'INTERNET - LIONS OFFICE :**

**Les adresses utiles : [www.lions.be](http://www.lions.be) et [www.lions112d.be](http://www.lions112d.be) et [www.lionsClubs.org](http://www.lionsClubs.org)**

Le site Internet du District Multiple 112, en plus des informations générales sur le District et ses activités, offre l'usage du « Lions Office » (devenu « Lions Only ») dont l'accès est réservé aux membres. Pour ce faire, tu obtiendras par ton secrétaire de Club un «username» et un «password» te permettant de te connecter (« Log in » pour les internautes).

Tu pourras consulter un directory « on line » muni d'un moteur de recherche permettant de trouver rapidement l'information recherchée sur un membre ou un Club, de consulter des modèles de statuts ou différents règlements d'ordre intérieur par exemple. En plus, tu pourras modifier et mettre à jour tes informations personnelles. Des rubriques d'information générale telles que statuts des Districts, du District multiple, etc. constituent un volet important des différents sites, sites par ailleurs mis à jour régulièrement.

## LES COMMISSIONS NATIONALES ET DE DISTRICT

Que ce soit au niveau du District ou du Pays tout entier (voire parfois au niveau mondial), différents programmes ont été mis en œuvre soit pour grouper certaines actions sociales des Clubs soit pour aider à l'organisation du Mouvement Lions.

La participation des Clubs et des membres à ces programmes est évidemment laissée à l'appréciation de chaque Club et de chaque membre.

Au cours de ton engagement de membre LIONS, tu entendras donc régulièrement parler :

- ✓ Du **Concours International d'affiches pour la Paix**, concours destiné à des jeunes de 11 à 13 ans ;
- ✓ Du **Programme d'échange** permettant à des jeunes de 18 à 23 ans d'effectuer des séjours de 3 à 6 semaines dans le monde entier (Youth Exchange) ;
- ✓ Du **Programme Quest**, visant à la diffusion notamment dans les établissements scolaires de ce programme destiné à aider les jeunes dans leur vécu d'adolescents ;
- ✓ Du **Concours Européen d'interprétation musicale**, destiné à des jeunes musiciens de 16 à 30 ans ;
- ✓ Du **Young Ambassadors Award** qui récompense un jeune pour une action qu'il a menée ;
- ✓ Du **Photo Contest**, concours photo ouvert à tous les Lions sur un thème annuel imposé ;
- ✓ Du **Fonds Jacques Goor**, qui a pour but de financer la recherche contre le cancer par le financement de traitement de chercheurs ;
- ✓ De **MEDICO**, qui se charge de la fourniture de matériel médical et de la subventions de projets de santé dans le tiers monde ;
- ✓ De la **L.C.I.F. (LIONS CLUBS INTERNATIONAL FOUNDATION)** et de **SIGHTFIRST**, créés à l'échelle mondiale, dont il sera plus amplement question plus loin.

Par ailleurs, notre District participe activement, depuis plusieurs années, à l'organisation d'opérations sociales qui sont très connues et reconnues, comme, **CAP 48**, l'opération de récolte de fonds de la RTBF à destination des handicapés.

Aux côtés de ces actions sociales, différents programmes existent dans le cadre du District ou du Multi District, animés par un responsable ou un groupe de responsables désignés par les instances en fonction de leur compétence, expérience et ... disponibilité pour traiter de sujets dits d'intérêt général pour les Clubs et dépassant le champ d'activité habituel de ceux-ci.

- ✓ Le prix de l'Œuvre Nationale ;
- ✓ La participation aux Conventions internationales, les relations internationales et jumelages, de Branches de Club et le maintien de l'Effectif (Global Membership Team), la formation et l'information des responsables et des membres de Club (Global Leadership Team).

Les renseignements détaillés sur l'ensemble de ces points peuvent être consultés dans le Directory ou sur les sites [www.lions.be](http://www.lions.be) et [www.lions112d.be](http://www.lions112d.be)

## LA FONDATION DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL (LCIF)

### Qu'est-ce que la LCIF ?

La « Lions Clubs International Foundation » ou LCIF est le volet caritatif du « Lions Clubs International ». Fondée en 1968, la LCIF est une société publique sans but lucratif de droit américain et exonérée d'impôt (*US Internal Revenue Code, 1954, section 501-3*).

### ■ Comment la fondation est-elle gérée ?

Le Conseil d'Administration, composé des membres du Conseil d'Administration du LCI et de deux membres nommés, gère la LCIF. Le Président International LCI sortant siège en tant que Président du Conseil d'Administration de la LCIF.

### ■ Elle siège dans de nombreuses organisations internationales, à titre d'exemples :

- ✓ Comité Economique et Social de l'ONU (statut de 1ère catégorie – le plus important)
- ✓ Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- ✓ Fonds pour l'Enfance (UNICEF)
- ✓ Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- ✓ Organisation pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
- ✓ Fonds pour la lutte contre la toxicomanie (UNEDAC).

Elle y est reconnue comme une des plus grandes ONG (organisation non gouvernementale) dans le monde

### ■ Quelle est sa mission ?

Soutenir les initiatives d'assistance humanitaire des Lions Clubs à travers le monde, initiatives destinées soit à leur communauté locale, soit à des populations éloignées, et ce grâce à l'aide humanitaire, l'aide aux sinistrés ou les programmes d'aide professionnelle.

### « Sight First » - La vue d'abord :

La première mission de la LCIF consiste à lutter contre la cécité évitable et à rétablir la vue. Pour ce faire, elle s'appuie sur le **programme Sight First**, que des Lions ont financé à l'origine en offrant généreusement 143 millions de dollars US. Depuis la mise en place du programme, la LCIF a distribué 202 millions de dollars US destinés à des projets relatifs à la vue dans le cadre du **programme Sight First**. Sight First combat les principales causes de la cécité évitable : cataracte, onchocercose, trachome, et dans les pays industrialisés comme les Etats-Unis et l'Europe, la rétinopathie diabétique et le glaucome.

Entre 2005/2008 la campagne internationale « **Sight First II** » a permis de récolter plus de 200 millions de dollars US en faveur de cette lutte contre la cécité.

**LA FONDATION DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL (LCIF) suite**

Depuis sa création **Sight First** a :

- ✓ **Permis** à 7 millions de personnes atteintes de cataracte de recouvrer la vue ;
- ✓ **Evité** à 20 millions de personnes des pertes sérieuses de la vue ;
- ✓ **Amélioré** les soins ophtalmologiques de centaines de millions de personnes ;
- ✓ **Pris en charge** le traitement de 80 millions de personnes atteintes de l'onchocercose ;
- ✓ **Construit ou étendu** 213 hôpitaux, cliniques et services ophtalmologiques ;
- ✓ **Modernisé** l'équipement de 325 centres ophtalmologiques ;
- ✓ **Dispensé** une formation de gestion dans 109 autres centres ;
- ✓ **Formé** 305 000 personnes en soins ophtalmologiques.

**■ Quels sont ses moyens d'action ?**

Comment les dons à la LCIF sont-ils utilisés ?

Ils sont distribués comme subventions pour des projets d'assistance humanitaire ou autre, suivant un dossier dûment présenté par un ou des Lions Clubs du monde entier et/ou par des districts, en fonction de la subvention demandée. Tous dossiers doit être signé par l'autorité du district

La LCIF offre donc les fonds nécessaires par le biais de son programme de subventions. Elle peut prêter assistance aux personnes démunies dans le monde entier dans les domaines suivants :

- ✓ **Besoins urgents** : soutient tous les programmes à caractère très urgent quel que soit le domaine ;
- ✓ **Catastrophe** : qui permet d'apporter une aide urgente à moyen ou long terme aux victimes de catastrophes de grande ampleur ;
- ✓ **Vue** : soutient des centaines d'activités liées à la vue en soins, matériels...
- ✓ **Jeunesse** : soutient le programme Lions Quest et d'autres initiatives telles des améliorations apportées à l'infrastructure de formation et des programmes d'assistance aux jeunes à risques ;
- ✓ **Besoins humanitaires** : soutient des projets de financements dans d'autres domaines par ex rougeole, formation professionnelle pour handicapés...

**■ Qui sont les donateurs de la LCIF ?**

Les Lions Clubs ainsi que des associations, fondations, voire de simples individus n'appartenant pas à notre organisation.

**A noter que la LCIF ne perçoit aucune part des cotisations des Lions Clubs.**

**■ Une adresse utile : [www.lionsclubs.org](http://www.lionsclubs.org)**



**Lions Clubs International  
FOUNDATION**

**LES LEO CLUBS... UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR !****■ Leo Clubs ?**

Depuis 1967, les Leo Clubs sont UN PROGRAMME OFFICIEL de l'Association des Lions Clubs et sont composés de jeunes gens et jeunes filles désireux de s'investir bénévolement dans des œuvres caritatives et dans les services à la communauté. La devise des Leo Clubs est : **Leadership – Experience – Opportunity**

**■ Qui peut être Leo ?**

L'affiliation à un Leo Club est offerte aux jeunes gens et aux jeunes femmes, âgés de 12 à 30 ans. L'effectif Leo est divisé en 2 catégories :

- ✓ Les membres Alpha (12 à 17 ans)
- ✓ Les membres Omega (18 à 30 ans)

Un Club peut combiner les 2 catégories d'âge ou se limiter à une seule selon ses préférences.

**■ Comment s'organise un Leo Club ?**

En parfaite indépendance : il élit ses dirigeants, adopte ses statuts, organise ses activités et choisit ses actions sociales, son programme de divertissements, etc...

**■ Quelques exemples d'activités, d'actions sociales... et de divertissements :**

- ✓ La NASOC, grande manifestation sociale annuelle qui implique tous les Leo Clubs de Belgique
- ✓ Organisation de soirées musicales à thèmes, Marchés de Noël, Participation à des brocantes
- ✓ Olympiades de Français du Hainaut
- ✓ Opération « petits pots pour bébés », Collecte de matériel de puériculture
- ✓ Collaboration avec les Restos du Cœur, Aide aux établissements d'enseignement spécial
- ✓ Aide aux maisons maternelles, aux homes pour enfants, aux maisons de retraite
- ✓ Organisation de visites de parcs d'attractions à l'intention de l'enfance déshéritée
- ✓ Matches d'improvisation, Soirées Saint-Nicolas, Sorties carnavalesques

**■ Rapports entre les Lions et les Leos ?**

Un Leo Club est toujours parrainé par au moins un autre Leo Club et un Lions Club, ce dernier désignant un de ses membres pour assurer le contact avec son Club filleul et lui offrir soutien et conseils, par exemple dans l'organisation d'activités importantes ou encore le choix d'actions sociales. Ce Lion « Leo Guide » assure son rôle de lien entre son Club et le Leo Club filleul en les informant de leurs activités propres et en favorisant une bonne coopération entre les deux Clubs

**■ Un peu d'histoire et quelques chiffres :**

Le 1er Leo Club a été fondé en 1957 à Abington (Pennsylvanie, USA) par le Lions Club de Glenside. Depuis 1957, date de création du premier Club, le mouvement des Léos a vu naître plus de 5 500 Clubs dans plus de 130 pays, ce qui représente un total d'environ 140.000 membres. Le District Lions 112 D compte actuellement cinq Leo Clubs : **Eupen, Namur Confluent, Binche Domaine de Marie de Hongrie, Mons Gilles de Chin et Mouscron.**

**■ Pour tous contacts et renseignements sur les Leo Clubs :**

Jean-Paul Forton - LC Jambes - GSM : 0477 / 361.184 mail: [jeanpaulforton@portima.be](mailto:jeanpaulforton@portima.be)